



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019

En vertu de l'article 176.2.2 du *Code municipal*, je vous sou mets les faits saillants qui ressortent du rapport financier et du rapport du vérificateur de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 de la Municipalité de Saint-Cuthbert, lequel a été déposé à la séance ordinaire du 3 août 2020.

	BUDGET	RÉALISATIONS
REVENUS		
Taxes	2 710 105 \$	2 683 275 \$
Tenant lieu de taxes	10 436 \$	5 962 \$
Sources locales	130 525 \$	174 808 \$
Transferts	709 934 \$	611 131 \$
Affectation surplus		
Subventions versées sur 10 ans		
Total des revenus	3 561 000 \$	3 475 176 \$
CHARGES		
Administration générale	637 669 \$	635 335 \$
Sécurité publique	433 536 \$	446 067 \$
Transport	679 558 \$	606 101 \$
Hygiène du milieu	503 117 \$	559 508 \$
Santé et bien-être	2 984 \$	2 984 \$
Aménag., urbanisme et développement	95 784 \$	93 573 \$
Loisirs et culture	186 859 \$	197 696 \$
Frais de financement	196 811 \$	195 691 \$
Remboursement capital	645 952 \$	602 622 \$
Immobilisations	2 097 197 \$	581 451 \$
Financement par emprunts	(887 896) \$	(253 079) \$
Financement par subventions à venir	(1 089 352) \$	(456 878) \$
Financement par dispositions d'actifs		
Total des charges	3 502 219 \$	3 211 071 \$
SURPLUS (DÉFICIT) D'EXERCICE	58 781 \$	264 105 \$
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ	564 763 \$	896 177 \$

Le surplus d'exercice pour l'année 2019 est de 264 105 \$, portant ainsi le surplus accumulé à 896 177 \$. L'augmentation du surplus d'exercice par rapport au budget est essentiellement dû à des dépenses moins élevées que prévu en voirie municipale ainsi qu'en immobilisations.

La dette totale est de 7 207 800 \$ dont 2 192 553 \$ est à la charge du Gouvernement du Québec. La dette totale est essentiellement constituée des éléments suivants :

- Programme de mise aux normes des installations septiques : 1 183 600 \$
- Chemins municipaux : 3 138 100 \$
- Édifice municipal : 67 200 \$
- Réseau d'égout et centrale de traitement des eaux usées : 2 770 300 \$

La vérification externe des livres a été effectuée par la firme *Yvan Gaudet CPA*. Le vérificateur externe est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Cuthbert au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation

de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente la rémunération des élus municipaux pour l'année 2018.

ÉLUS	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION DE DÉPENSES
Bruno Vadnais, Maire	22 400 \$	11 200 \$
Éric Deschênes, conseiller au poste #1	7 723 \$	3 862 \$
Richard Dion, conseiller au poste #2	9 314 \$	4 657 \$
Yvon Tranchemontagne, conseiller au poste #3	8 108 \$	4 054 \$
Richard Belhumeur, conseiller au poste #4	7 595 \$	3 796 \$
Jean-Pierre Doucet, conseiller au poste #5	8 878 \$	4 439 \$
Gérald Toupin, conseiller au poste #6	6 953 \$	3 477 \$

Outre les opérations régulières réalisées par la Municipalité, je ne peux passer sous silence les projets d'envergures réalisés en 2019, soit :

- Afin de favoriser l'exercice physique, tant chez les jeunes que chez les aînés, et d'avoir un accès à la rivière, nous avons procédé à la construction du sentier pédestre avec exercices et mobilier au parc municipal pour un montant de 104 290 \$ (subventionné à hauteur de 96 960 \$) et à la construction d'une halte cycliste sur le rang du Nord-de-la-Rivière-du-Chicot au montant de 2 690 \$ (subventionné à hauteur de 1 200 \$) ;
- Afin de favoriser les activités familiales, nous avons construit des jeux d'eau et ajouté des modules de jeux au parc municipal. Également, nous avons pavé le stationnement. Le tout au montant de 251 115 \$ (subventionné à hauteur de 126 000 \$) ;
- Afin d'augmenter la qualité de l'eau potable dans un proche avenir, nous avons entamé la conception des plans pour une deuxième phase de modernisation de la centrale de traitement de l'eau potable au montant de 39 715 \$;
- Pour la sécurité de notre réseau routier, le remplacement de ponceaux de chemins et l'installation d'un feu de circulation à l'intersection du rang Sainte-Thérèse et de la montée Saint-Viateur ont été nécessaires au montant de 53 980 \$ (subventionné à hauteur de 19 000 \$) ;
- L'achat d'une nouvelle excavatrice et d'une machine à scellement de fissures a également été fait au montant de 128 590 \$.

Cordialement,

Bruno Vadnais, maire
Le 3 août 2020